

ACTION URGENTE

MOURAD AMRIEV, VICTIME DE TORTURE, A ÉTÉ REMIS EN LIBERTÉ EN TCHÉTCHÉNIE

Mourad Amriev a été remis à des agents russes des forces de sécurité le 9 juin, à 3 heures du matin, après avoir été renvoyé du Bélarus où il avait tenté en vain de demander l'asile. Il a été libéré sous caution, à condition de ne pas quitter la Tchétchénie.

Le 9 juin à minuit, le ministère des Affaires intérieures de Tchétchénie a déclaré qu'à 3 heures du matin, **Mourad Amriev** a été remis à des agents du ministère tchétchène des Affaires intérieures. Le 10 juin, les médias ont relaté que Mourad Amriev avait été libéré sous caution, à condition qu'il ne quitte pas la Tchétchénie.

Mourad Amriev a été filmé alors qu'il retrouvait ses parents et a déclaré aux journalistes du site web d'information *Meduza* : « Aujourd'hui, je suis avec ma famille et tout va bien. Depuis le moment où j'ai été remis à la police, personne n'a usé de la force contre moi ni ne m'a insulté. Bien sûr, toute cette situation a été source d'un stress énorme. Mes projets personnels et sportifs ont été ruinés, mais aucune menace ne pèse à présent sur moi-même ou ma famille. Je le dis en toute honnêteté et sans aucune pression. » Mourad Amriev a déclaré qu'il ne souhaitait pas s'exprimer au sujet de la plainte qu'il avait déposée précédemment au sujet de tortures subies en Tchétchénie en 2013, pas plus qu'il ne souhaitait parler du fait qu'il avait reconnu parmi les policiers qui ont tenté de le ramener de Briansk (dans l'ouest de la Russie) en Tchétchénie, république russe dans le Caucase du Nord, l'un des agents qui l'avaient torturé en 2013. Il a déclaré qu'il en parlerait plus tard.

Champion du monde d'arts martiaux mixtes, Mourad Amriev a fui la Tchétchénie et s'est rendu en Ukraine en 2013 après avoir été torturé. Il a déposé une plainte auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, avec l'aide de l'ONG russe Comité pour la prévention de la torture. Le 4 juin, il se rendait en Russie afin de demander un visa Schengen lorsque la police des transports l'a fait descendre du train dans la région de Briansk, au sud-ouest de Moscou. Il a été détenu pendant 48 heures avant d'être libéré le 6 juin. Un groupe de policiers tchétchènes était arrivé en vue de l'escorter, mais selon un avocat du Comité pour la prévention de la torture, Mourad Amriev ne leur a pas été remis en raison de papiers manquants. Mourad Amriev a déclaré à son avocat qu'il avait reconnu l'un des policiers qui l'avait torturé parmi les agents venus pour le ramener en Tchétchénie. Le 6 juin, après avoir été remis en liberté, Mourad Amriev s'est rendu au bureau du procureur à Briansk pour s'acquitter de certaines formalités. Les policiers tchétchènes l'ont suivi et ont attendu à l'extérieur du bâtiment, insistant pour l'escorter. Des amis de Mourad Amriev sont arrivés en voiture et il a pu échapper aux policiers tchétchènes et repartir avec ses amis. Le 7 juin, il a été interpellé alors qu'il franchissait la frontière entre la Russie et le Bélarus. Il a été détenu au poste de police de la ville de Dobrush, au Bélarus, jusqu'au 9 juin au matin, lorsqu'il a été remis à des agents russes.

Amnesty International suivra l'évolution de la situation et interviendra de nouveau si nécessaire.

Merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.

Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 127/17. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/eur49/6449/2017/fr/>

Nom : Mourad Amriev
Homme

Informations complémentaires sur l'AU 132/17, EUR 49/6484/2017, 12 juin 2017

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

